

guerre, sera volontaire. Ceux qui ont encore dans leurs veines un sang généreux marcheront volontairement, les autres nous les laisserons à la maison, avec les femmes et les enfants". Souveraine injure, mes amis, souveraine injure d'un canadien qui n'a jamais senti passer dans ses veines un sang de liberté. Et c'est précisément parce que nous le sentons généreux notre sang, grand notre patriotisme, constante notre loyauté que nous voulons les laisser en liberté. Le sang de l'esclavage n'est pas souvent un sang généreux.

D'ailleurs, et l'on me permettra de le penser, ce n'est ni M. Laurier, ni l'amiral Brodeur, ni le bouillant Rodolphe, qu'advenant une guerre, on verra, les premiers, voler à la défense de l'empire. A cette heure suprême des adieux, cherchant en vain un courage qu'ils n'ont jamais eu, sentant leurs membres fléchir, ils crouleraient, je vous le jure, sous leurs médailles de fer blanc doré.

Mais pour revenir à la question : quand les volontaires auront été coulés à pic dans leurs vieux bateaux de guerre et que la loi viendra demander à la mère de famille, après le sacrifice de son fils aîné, celui de son mari et son dernier enfant, dites M. Laurier, si la conscription respectera ses larmes et sa douleur ?

Les mariniers suent à s'excuser, et à l'encontre du texte même de leur loi, en dépit des déclarations de M. Laurier commentant cette loi et disant que "chaque foi que l'Angleterre est en guerre le Canada est en guerre", les mariniers et, fait ineffable, M. Laurier à leur tête, les mariniers nous disent que la